

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 1<sup>ER</sup> Octobre à 18h s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

**Étaient présents** Elisabeth Bousquet, Fabrice De Nardi, Fabrice Redoules, Sylvia Jouhanneau, Sylvia Goulding, Frédérique Boret, Dominique Colombo, Daniel Hobmaier, Roger Bourhoven, Rémy Soullignac

**Absents excusés**

**Convocation du 28/9/2015**

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

**I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 4 Septembre 2015 à l'unanimité, et validation**

### **II – Délibération donnant pouvoir au maire de rédiger des actes administratifs**

Concernant l'acquisition d'une partie de la parcelle AB 71, il s'agit de donner au maire l'autorisation de rédiger l'acte administratif d'acquisition, ainsi qu'au premier adjoint l'autorisation de signer le dit acte.

Les conseillers sont unanimement favorables à cette autorisation et décident de compléter les attributions du maire par l'autorisation de rédiger des actes administratifs pendant la durée de son mandat.

**VOTE :      POUR      11 CONTRE      0**

### **III – Suppression du CCAS**

Jérôme Bonafous expose au conseil que le Centre Communal d'Action Sociale est désormais facultatif dans les communes de moins de 1 500 habitants. En conséquence il demande aux conseillers de se prononcer sur le maintien ou la dissolution du CCAS. En cas de dissolution, la commune peut en exercer directement les attributions.

Après exploration des conséquences de cette décision, le conseil se prononce à l'unanimité en faveur de la dissolution.

**VOTE :      POUR      11 CONTRE      0**

### **VI – Questions diverses**

Information faite à l'assemblée sur le financement des travaux conséquemment à l'obtention de 7000 euros au titre de la réserve parlementaire, et sur la nécessité d'augmenter la réserve d'eau dont le volume prévu de 30 M3 ne permettait pas le débit réclamé, obligeant l'installation d'une cuve de 60 M3.

Calendrier de finition des travaux d'insonorisation de la salle de la mairie.

La date de démarrage de travaux de la rue principale est fixée au 12 Octobre 2015. Un courrier sera distribué aux habitants afin de les en informer.

La soirée châtaignes est organisée et la date retenue est le 31 Octobre.